Colloque scientifique, FOFIFA / SCAC
« Changements induits dans les campagnes malgaches
par l'évolution des prix des produits agricoles »
6 – 7 décembre 2005, Antananarivo

Implications de la crise du marché du riz en 2004 sur les comportements de stockage des agriculteurs

Olivier Jenn-Treyer[1] - Secrétariat Multi Bailleurs
Développement Rural, Madagascar

olivier.jenn-treyer@netclub.mg

Résumé

Cette contribution vise à questionner l'évolution des comportements des riziculteurs en termes de stockage, en réaction à la forte hausse du prix du riz en 2004.

La constitution de stocks répond à un besoin collectif : celui de transférer une partie des surplus de récolte saisonniers vers la période de soudure, c'est-à-dire la période de pénurie saisonnière. Si l'on ne considère que la part de riz commercialisée, cette fonction était jusque là assuré essentiellement par les négociants. En effet l'existence d'un différentiel de prix entre la période de récolte principale et la période de soudure permet aux opérateurs privés d'acheter du paddy à la récolte et de le revendre en période de soudure, en réalisant un bénéfice dont la perspective les incite à assumer les coûts du stockage et les risques liés à l'opération.

Or, l'observation de la période de récolte principale en 2005 fait apparaître des changements considérables dans les comportements de stockage des producteurs. En effet, au lieu de vendre leur riz dès la récolte, nombre d'entre eux ont décidé d'en assurer le stockage eux-mêmes, n'en vendant que de petites quantités, au fur et à mesure de leurs besoins.

L'objet de cette contribution sera de mettre en évidence les raisons de cette modification comportementale et les mécanismes qui la sous-tendent, ainsi que d'en étudier les éventuelles implications.

[1] Docteur en Sciences Economiques,

Surplus saisonniers et différentiel de prix

70 à 80% de la production annuelle de paddy sont récoltés entre fin avril et fin juin. Seule cette récolte principale génère un surplus qui devra être stocké, pour être consommé petit à petit à partir du mois d'août et jusqu'au mois de mars.

Fig. 1

Production mensuelle de paddy (source Dorosh P. and Minten B (ed.)., p.35)

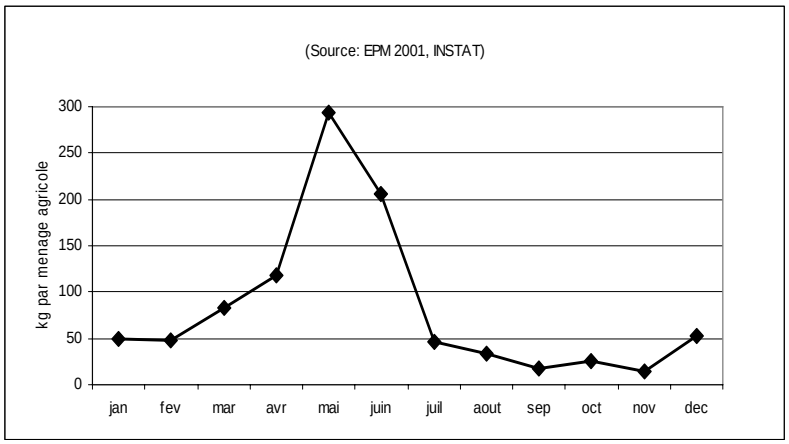

Les prix du riz commercialisé durant l'année suivent une courbe exactement inverse. Plus on s'éloigne de la période de récolte, plus le riz commercialisé est cher. Ce phénomène n'est pas la traduction, du moins en temps normal, d'une augmentation de la demande ou d'une baisse de l'offre. En d'autres termes, ce n'est pas l'expression d'une pénurie de riz, ou d'un défaut d'approvisionnement, mais celle du fonctionnement normal du marché.

Fig. 2

Indice saisonnier du riz ordinaire à Antananarivo (1987-1996)
Source B. Minten (1997)

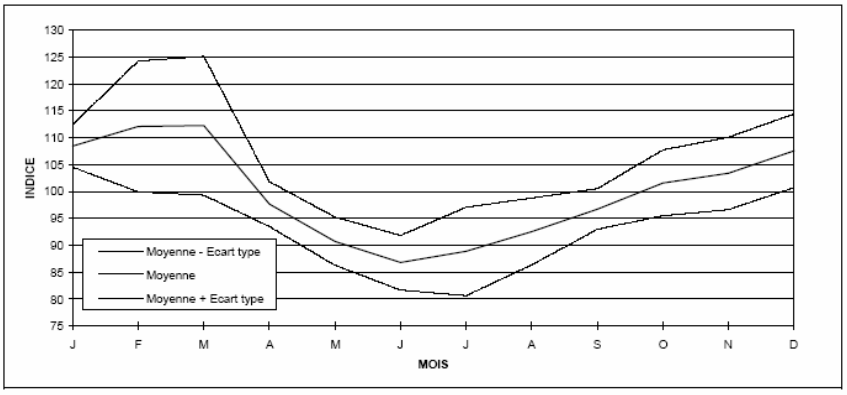

Cette hausse du prix du riz entre la récolte et la soudure est en général régulière, et est en moyenne de un pour cent par semaine. Elle est essentiellement l'expression de la valorisation des coûts de stockage (et des risques liés) par les négociants en riz.

En effet :

- d'une part, stocker a un coût correspondant à la gestion en elle-même du stock, mais également à l'immobilisation du stock, c'est-à-dire au fait que la somme d'argent correspondant à la valeur d'achat du stock est immobilisée durant toute la durée du stockage, et ne peut être placée ailleurs ou utilisée autrement pendant ce temps là ;
- d'autre part, stocker représente des risques liés aux détériorations ou déprédations physiques du stock lui-même, mais également des risques financiers liés au fait que le prix de vente de déstockage peut varier considérablement. On retrouve ici le prix du riz sur le marché international, les cours du change, les interventions gouvernementales sur le marché du riz, le niveau des importations, qui sont autant de facteurs qui influent sur le prix de vente au consommateur, qui détermine lui-même le bénéfice commerciale de l'opération de stockage.

Transferts inter-temporels et offre contrainte

Une typologie simple des ménages rizicoles

Pour les besoins de l'analyse, nous proposerons une typologie très classique des ménages rizicoles basée simplement sur leur degré d'autosuffisance en riz. Cette typologie est uniquement qualitative, et n'a pour seul but que d'offrir une grille d'interprétation aux évolutions des comportements des agriculteurs en termes de stockage.

- Les producteurs qui dégagent chaque année un surplus commercialisable, dont le produit de la vente leur permet de subvenir à la majeure partie de leurs besoins. Selon l'enquête de l'INSTAT auprès des ménages de 2001.
- Les « petits exploitants », à la limite de l'autosuffisance, qui n'ont pas *a priori* comme objectif la commercialisation d'une partie de leur production, et pour qui la riziculture représente avant tout un moyen de subsistance.
- Les plus pauvres, qui n'arrivent pas à l'autosuffisance en temps normal, du fait qu'ils sont propriétaires d'exploitations trop petites, voire même qu'ils n'ont pas de terre, et qui sont obligés de devoir vendre leur force de travail pour assurer l'approvisionnement familial durant la période de soudure (nous nous intéresserons peu à cette catégorie, car leur capacité à stocker est quasi-nulle).

Cette typologie est à mettre en regard avec les résultats de l'enquête nationale auprès des ménages de 2001 (INSTAT), selon laquelle 19% des ménages à Madagascar étaient alors des vendeurs nets de riz, 11% étaient auto-suffisants et 46% étaient des acheteurs nets ; la plupart des 24% de ménages vivant en milieu urbain étant des acheteurs nets.

Cependant, presque 60% du riz acheté à Madagascar était consommé par les acheteurs nets en milieu rural, ce chiffre annuel ne tenant pas compte de l'aspect saisonnier.

Les ventes de riz étaient, d'autre part, très concentrées : 86% du riz vendu au niveau national étaient produits par 19% des vendeurs nets.

Transferts commerciaux et non commerciaux

Une partie du transfert du riz de la période de récolte vers la période de soudure est non-commerciale (les stocks constitués par les agriculteurs eux-mêmes pour leur propre consommation) ; l'autre correspond à la part de riz local commercialisée durant la période de soudure. Habituellement, cette fonction de transfert commercial du surplus saisonnier de la

période de récolte vers la période de soudure est en grande partie assurée par les négociants, qui achètent au moment de la récolte, au niveau de prix le plus bas, pour revendre ensuite durant la période de soudure.

Vente des producteurs à la récolte et offre contrainte

Un des éléments qui explique pourquoi une grande partie des producteurs sont conduits de vendre à bas prix au moment de la récolte est « l'offre contrainte : les ménages les plus pauvres ont emprunté pendant la période de soudure et se trouvent contraints de vendre leur production afin de rembourser leurs créancier. Ils doivent ensuite racheter du riz pour leur alimentation lorsque leurs stocks sont épuisés » (Robilliard, p.33).

Les producteurs ont moins vendu leur paddy à la récolte 2005, et plus stocké

Les données statistiques en la matière étant pour l'instant indisponibles, il est impossible d'apprécier quantitativement cette modification des comportements des producteurs. Toutefois, il est possible d'en apprécier l'ampleur, en croisant les témoignages des négociants et des producteurs, ceux-ci étant confirmés respectivement par l'évolution du prix du paddy, et par l'activité des institutions de micro-finance.

Le témoignage des négociants et la confirmation du marché

Du côté « demande » du marché, le témoignage des négociants et des collecteurs a fait apparaître le fait que, contrairement aux années précédentes, les exploitants ne vendaient pas leur paddy, ou en faible quantité. La résultante étant évidemment une diminution notable de l'offre de paddy à la récolte.

Cet état de fait est confirmé par la fermeté constatée du prix du paddy au moment de la récolte. Alors que les négociants tablaient sur un prix du paddy autour de 2.000 FMG/kg, celui-ci est resté ferme, et n'est que peu descendu sous les 2.500 FMG/kg (cf. fig.3 infra).

Le témoignage des exploitants et la confirmation des institutions de micro-finance

Symétriquement, du côté de l'offre de paddy, le témoignage des agriculteurs confirme celui des négociants. Ainsi, une enquête rapide effectué auprès de l'Organisation Paysanne faîtière FIFATA, qui représente 70.000 familles paysannes au travers de six fédérations régionales réparties sur une partie significative du territoire national[2], fait clairement apparaître une généralisation des comportements de stockage par les exploitants eux-mêmes, et ce dans toutes les zones géographiques.

Cet engouement général des producteurs pour le stockage est confirmé par les tendances enregistrées par les institutions de micro-finance, notamment le réseau CECAM et la BOA.

En effet, en 2005, le produit « crédit-GCV » (Greniers Communs Villageois) a été très fortement sur-souscrit (plus de 3 fois par rapport aux prévisions du réseau CECAM dans certaines zones). Cet engouement semble s'expliquer par le fait que les agriculteurs anticipaient pour 2005 une situation analogue à celle de 2004. Ils cherchent donc à conserver leur paddy le plus longtemps possible, achetant au fur et à mesure les biens de consommation

[2] VFTV dans le Vakinankaratra, VOMBO dans le Bongolava, VFTM dans le Menabe, FFTS dans la Sofia, et FIFATAM dans l'Amoron'I Mania.

dont ils ont besoin (huile, savon, pétrole, sel, etc…). Cet engouement pour le « crédit-GCV » en 2005 est à mettre en regard de la situation de 2004, où le produit « crédit-GCV » des réseaux de micro-finance avait été beaucoup moins souscrit que prévu. Ce fait paraît dû à la hausse rapide du prix du paddy durant la récolte 2003, qui avait incité les producteurs à vendre leur paddy au lieu de le stocker, avant de devoir le racheter au prix fort durant la période de soudure.

Ainsi, pour 2005, le réseau CECAM tablait sur un total de 25.000 tonnes stockées sous le régime des GCV, contre une prévision initiale de 17.500 tonnes. Si le réseau n'avait pas été limité par son fonds de crédit disponible, cette quantité aurait certainement été largement supérieure.

Les raisons de cette augmentation du stockage au niveau des producteurs

Plusieurs éléments sont à l'origine de cette thésaurisation du paddy par les producteurs eux-mêmes, qui anticipaient pour 2005 une forte hausse du prix du riz et donc du paddy. En fonction de leur situation économique initiale, les exploitants ont eu des réactions soit « défensive » (ne surtout pas avoir à racheter de paddy durant la période de soudure), soit « offensive » (recherche d'un profit maximum). Par ailleurs, les hauts prix du paddy ont également permis à certains producteurs de payer leurs dettes de l'année en vendant moins de paddy qu'à l'accoutumée.

Une rationalité de minimisation des risques pour les moins aisés

Une enquête de l'IRD ayant pour objet l'étude des conséquences de la hausse du prix du riz sur les comportements des ménages (notamment en termes de production agricole), menée au début de l'année 2005 à Ampitatafika[3] (commune située entre Antananarivo et Antsirabe) a permis de mettre clairement en évidence des stratégies de minimisation des risques (minimisation des dépenses présentes ou futures).

En effet, l'enquête a constaté d'une part une compression des dépenses des ménages, notamment en ce qui concerne les produits de première nécessité (les ménages ont déclaré acheter moins de bougies ou de savon), mais également en termes de dépenses de santé ou d'éducation[4]. D'autre part, elle a mis en évidence que la majeure partie des petits producteurs interrogés sur leur stratégie pour la saison 2005 avaient projeté d'essayer d'augmenter leur production, non pas directement pour la vendre, mais avant tout pour éviter à tout prix d'être amené à devoir acheter du riz à des prix inabordables.[5]

L'augmentation du stockage par les producteurs eux-mêmes procède de la même rationalité. En gardant leur paddy, les producteurs se prémunissent le plus possible des hauts prix du riz à la soudure.

Desserrement de l'offre contrainte

Toutefois, la condition de possibilité principale de ces comportements de stockage de précaution réside probablement dans le haut prix du paddy à la récolte 2005, qui a permis aux

[3] C. Binet, P. Briet, B. Gastineau, P. Gastineau, M. Omrane ; *Conditions de vie des ménages dans la commune rurale d'Ampitatafika en période de soudure ; conséquences de la hausse du prix du riz sur les pratiques agricoles et la formation du revenu*, « Travaux et Documents » du programme de recherche Dynamiques démographiques et développement durable dans les hautes terres malgaches, IRD, n°1 (décembre 2004-février 2005).
[4] Ibid. p.7.
[5] Ibid, p.9.

exploitants endettés de régler leurs créanciers en vendant de moindres quantités de paddy. Ce phénomène correspond aux enseignements de l'étude de A.S. Robilliard (1998), qui met en évidence le fait que l'offre contrainte des ménages les plus pauvres est moindre lorsque le prix du paddy est haut, en effet, si le prix du paddy est élevé au moment de la récolte, les ménages peuvent vendre des quantités moins importantes pour rembourser leurs dettes. (Robilliard, 1998, pp.36-37)

Une rationalité de maximisation du profit pour d'autres

Pour la petite fraction des producteurs qui produisent pour vendre des surplus significatifs, l'engouement pour le stockage procède certainement d'un véritable calcul de maximisation des gains, où coût du stockage, coût du crédit, espérance de gain sont les paramètres de l'équation.

Certains exploitants qui ont sur-souscrit des crédits-GCV parient sur une forte hausse du prix du riz, comme l'année dernière. Toutefois, nous verrons par la suite que la situation de 2004 a très peu de probabilité de se répéter en 2005, notamment en raison des effets induits sur le marché par le stockage exceptionnel des producteurs, et incidemment sur le volume des importations.

Finalement, la situation est telle que deux principes de rationalité différents (minimisation des risques d'un côté, maximisation du profit de l'autre) se conjuguent et ont comme incidence l'augmentation des stocks en amont.

Evolution des prix du paddy et du riz depuis le mois de juin 2005

Fig. 3

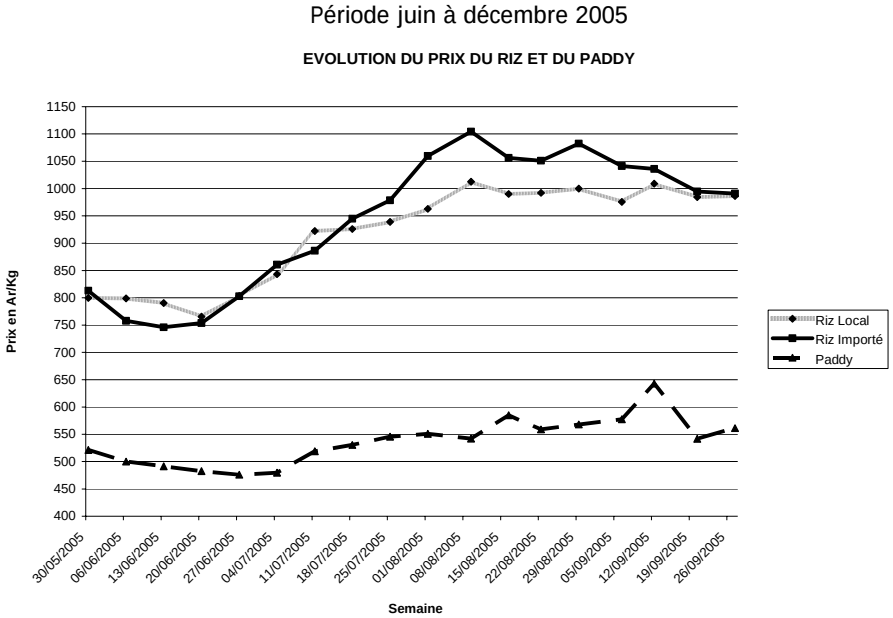

Données Observatoire du Riz

L'examen des courbes de prix du paddy, du riz blanc local et du riz blanc importé, fait apparaître deux éléments remarquables, dans le sens où ils ne correspondent pas au déroulement habituel des évènements :

- En premier lieu, on constate une forte résistance du prix du paddy à la récolte. En effet, le prix moyen du paddy n'est pas descendu en dessous de 475 Ariary, alors que les négociants l'attendaient à des niveaux inférieurs à 400 ariary. Cette fermeté du prix du paddy résulte comme nous l'avons vu plus haut de la relative thésaurisation de leur production par les exploitants.

- Après une hausse soutenue du 26 juin à début août, le prix du riz blanc depuis août est remarquablement stable pour le riz local, et même en baisse pour le riz importé. Ces deux phénomènes sont liés, dans la mesure où la hausse rapide du prix du riz blanc a permis d'atteindre rapidement le niveau du prix d'importation (soit le prix de parité import plus les taxes à l'entrée).

En ce qui concerne le rythme de la hausse des prix du riz blanc, celui-ci a été particulièrement soutenu en 2005, par rapport à une année moyenne.

Fig. 4

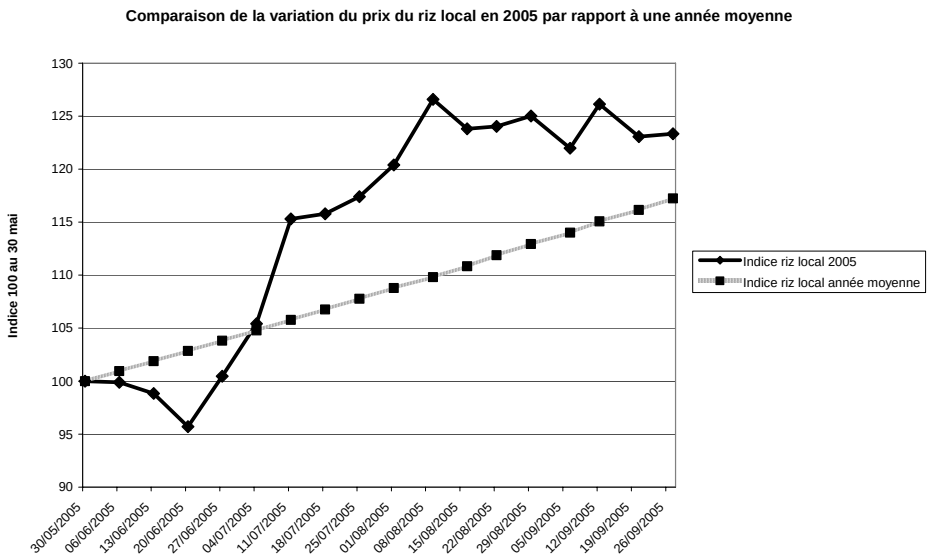

Données Observatoire du Riz et Minten (cf. fig.2)

En effet, une année moyenne voit le prix du riz augmenter régulièrement d'environ 1% par semaine à partir de début juin et jusqu'à fin janvier.

Or, en 2005, comme le montre le diagramme précédent, le rythme de la hausse a été beaucoup plus soutenu entre juin et août, ce qui a commencé à alerter l'opinion publique. La presse parlait alors de « poussée de fièvre » du marché (L'Express, 7 août 2005), et de « montée en flèche des prix du riz blanc » (L'Express, 10 août 2005).

Deux raisons peuvent expliquer ce mouvement :

- Une compression du marché local, du fait de la thésaurisation du paddy par les producteurs eux-mêmes.

- Une incertitude sur les positions gouvernementales en matière d'importations rizicoles, qui a perduré jusqu'à la revue de la filière riz, à Antsirabe, c'est-à-dire jusqu'à fin juillet.

Implications, perspectives et risques

Sur le marché du riz

- Les renseignements recueillis concernant le volume des importations fait apparaître une arrivée très importante de riz importé (plus de 120.000 tonnes entre septembre et octobre). Cet appel d'air est probablement lié à la conjugaison de deux facteurs : des arbitrages clairement favorables des opérateurs en faveur du riz importé dès le courant de mois de juillet (du fait de la hausse rapide du prix du riz sur le marché national, elle-même en partie due aux comportement de thésaurisation des producteurs), et une clarification des positions gouvernementales fin juillet, que tous les importateurs potentiels attendaient pour lancer leurs commandes. Signalons, et le fait a son importance, que toutes ces importations simultanées sont réalisées sur des lettres de crédit à 90 jours, qui devront toutes être remboursées à échéance, quasiment au même moment.

- Il pourrait en résulter une pression à la baisse sur les prix vers la fin de l'année, car, les échéances des Lettres de Crédit se rapprochant, les importateurs pourraient être pressés de vendre, et conduits à pratiquer de bas prix, pour écouler leurs stocks aux environs de Noël.

Sur les producteurs-stockeurs

- Pour les producteurs qui ont stocké à titre de précaution, que ce soit directement ou bien par le biais de crédits-GCV, et qui consommeront très largement leur propre riz, les évolutions du marché n'ont qu'une importance marginale (sur le petit surplus qu'ils pourraient commercialiser, ou sur le déficit à combler).

- En ce qui concerne les producteurs qui ont stocké dans le but de réaliser une opération commerciale intéressante, les répercutions d'une éventuelle baisse du prix de détail du riz ne seraient pas marginales.

    - Pour ceux qui ont stocké sans faire appel à des financements extérieurs, leurs gains effectifs ne seraient simplement pas à la hauteur de leurs anticipations pour 2005 d'une situation analogue à celle de 2004.

    - En revanche, pour les producteurs qui ont souscrit des crédits-GCV pour vendre à la soudure, la situation pourrait s'avérer plus complexe. En effet, ceux-ci comptent sur le produit de la vente du riz non seulement pour faire un bénéfice, mais avant tout pour rembourser leur crédit. Ceux-là pourraient minimiser leurs risques de pertes en vendant tôt dans la saison, pendant qu'il en est encore temps, en empochant une prime (à l'heure actuelle : 25% de hausse du prix du riz, contre 3% par mois de coût du crédit sur 3-4 mois. Resterait 13 à 16% d'intérêt sur 3 ou 4 mois, ce qui constitue en soit une bonne opération.) S'ils attendaient trop, ils risqueraient de se retrouver à la tête d'une opération non rentable, voire même déficitaire, mettant en péril leur équilibre financier et incidemment celui des réseaux de micro-finance[6].

[6] Un article de la Gazette de la Grande Ile, paru le 30 septembre 2005, est à cet égard très intéressant. Titrant « Filière riz : Les producteurs craignent la faillite », il développe, à partir de l'opinion d'un responsable d'organisation paysanne, l'idée que « *Le bonheur des consommateurs pourrait faire le malheur des producteurs à la prochaine période de soudure. Avec les prix stagnant en dessous de Ar 1.000, ces derniers craignent de perdre de l'argent avec leur stock.* »

Conclusion :

L'ouverture sur le marché des producteurs n'est pas forcément dénuée de risques, ni pour eux-mêmes, ni pour les équilibres du marché, et le jeu des anticipations croisées des différents acteurs peut impliquer des résultats non-conformes aux prévisions individuelles de chacun d'entre eux.

Ainsi, dans le cas présent, c'est en partie les anticipations des producteurs d'une forte hausse du prix du riz en 2005 qui sont à l'origine des risques de déprime du marché. En effet, la thésaurisation du paddy par les producteurs a entraîné une hausse rapide du prix du riz, incitant les importateurs à passer commande pour des quantités très importantes, ce qui pourrait avoir tendance à faire baisser le prix du riz vers la fin 2005.

Pour anticiper, prévenir, maîtriser ce type d'aléas de marché, il est nécessaire non pas d'avoir recours à l'Etat dont il est maintenant clair que ce n'est pas le rôle, mais d'encourager et de favoriser le pilotage de la filière par ses acteurs eux-mêmes. La mise en place d'une plate-forme de pilotage de la filière riz, ainsi que d'un observatoire du riz, vont clairement dans ce sens.

Bibliographie

Barrett C.B., Minten B., Moser C., *Missed opportunities and missing markets : Spatio-temporal arbitrage of rice in Madagascar*, Working Paper, January 2005

Binet C., Briet P., Gastineau B., Gastineau P., Omrane M., 2005. *Conditions de vie des ménages dans la commune rurale d'Ampitatafika en période de soudure – Conséquences de la hausse du prix du riz sur les pratiques agricoles et la formation du revenu (décembre 2004-février 2005)*, "Travaux et Documents" du programme de recherche Dynamique démographique et développement durable dans les Hautes Terres malgaches 4D, N°1, 12 p + annexes.

Dabat M.-H., Jenn-Treyer O., Bockel L., Razafimandimby S., *Quelles institutions pour un développement durable de la riziculture malgache ?* ; Journées de la SFER 2005, « Les institutions du développement durable des agricultures du Sud », Montpellier : 7-8-9 novembre 2005

Dabat M.-H., Jenn-Treyer O., Magnay J., Minten B. *The 2004 rice crisis in Madagascar*. In "Rice markets in Madagascar: Policy Options for Improved Efficiency and Price Stabilization", edited by Dorosh P. and Minten B., World Bank, July 2005, pp. 10-15.

Dorosh P. and Minten B. (ed.) "Rice markets in Madagascar: Policy Options for Improved Efficiency and Price Stabilization", World Bank, July 2005, 53 p.

INSTAT, Enquête auprès des ménages 2001 - Novembre 2002 – 168 p.

Jenn-Treyer O., Magnay J., *Mise en place d'un système de régulation sur le marché du riz à Madagascar*. Rapport de mission, Programme Alimentaire Mondial, mai 2005, 66 p.

Jenn-Treyer O., Magnay J., *Development of rice markets*. In "Rice markets in Madagascar: Policy Options for Improved Efficiency and Price Stabilization", edited by Dorosh P. and Minten B., World Bank, July 2005, pp. 16-17.

Minten B., « Vivre avec des prix alimentaires variables : une analyse du marché des produits agricoles d'Antananarivo », *Economie de Madagascar* N°2 – Agriculture : enjeux et contraintes de la libéralisation, Octobre 1997, pp. 129-151.

Robilliard, A.-S., « L'offre de riz des ménages agricoles malgaches – Etudes économétriques à partir d'enquêtes transversales », Université Paris Sorbonne – DIAL, Document de travail, 1998, 48 p.

UPDR / FAO / CIRAD, *Diagnostic et perspectives de la filière riz à Madagascar*, Antananarivo, 2000, 89 p.